

L'état de la fluoration de l'eau potable au Canada

Rapport de 2022

Préparé par le Bureau du dentiste en chef du Canada,
Agence de la santé publique du Canada



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada 

Promouvoir et protéger la santé des Canadiens au moyen du leadership, de partenariats, de l'innovation et de la prise de mesures dans le domaine de la santé publique.

—Agence de la santé publique du Canada

Also available in English under the following title:

The State of Community Water Fluoridation across Canada - 2022 Report

Pour obtenir des détails, veuillez communiquer avec :

Agence de la santé publique du Canada

Indice de l'adresse : 0900C2

Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Téléphone : 613 957-2991

Numéro sans frais : 1 866 225-0709

Télécopieur : 613 941-5366

ATS : 1 800 465-7735

Courriel : publications-publications@hc-sc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Santé, 2022

Date de publication : décembre 2022

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou à l'interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Numéro de catalogue : HP35-97/2022F-PDF

ISBN : 978-0-660-46028-4

Numéro de publication : 220526

L'état de la fluoration de l'eau potable au Canada

Table des matières

Introduction	4
Notes sur la méthodologie	6
Résultats	8
• Tableau 1 : Estimations provinciales et territoriales de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée en 2022	9
• Figure 1: Estimations provinciales et territoriales de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée au Canada	10
• Tableau 2 : Estimations provinciales et territoriales de la couverture des puits à présence naturelle de fluorure en 2022	12
• Tableau 3 : Estimations provinciales et territoriales de la couverture totale des réseaux d'alimentation en eau fluorée en 2022	13
• Tableau 4 : Changements observés entre 2017 et 2022 dans l'état de la fluoration de l'eau potable	14
• Tableau 5 : Évolution des estimations provinciales et territoriales de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée en 2007, en 2012, en 2017 et en 2022	16
• Tableau 6a : Estimations de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones par province en 2022	17
• Tableau 6b : Estimations de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones par territoire en 2022	19
• Tableau 7 : État de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les bases des Forces canadiennes (BFC) de la Défense nationale en 2017	20

Introduction

Le fluorure est un minéral présent à l'état naturel dans presque toutes les sources d'eau. Il est libéré naturellement par les roches dans le sol, dans l'eau et dans l'air. L'eau potable qui contient du fluorure a longtemps été associée avec la réduction de la carie dentaire. En 1909, deux dentistes des États-Unis, F. McKay et G. V. Black, ont entamé une étude de suivi étalée sur 15 ans dans une ville du Colorado et ont observé de faibles taux de caries chez les résidents ayant accès à de l'eau potable qui contenait une concentration naturellement élevée de fluorure. Depuis, de nombreux résultats scientifiques ont corroboré l'efficacité du fluorure pour la prévention des caries dentaires. En exposant les dents à une faible concentration constante de fluorure, l'effet cariogène des aliments et des bactéries est ainsi atténué. Les molécules de fluorure favorisent des dents saines en renforçant l'émail des dents et contribuent à la reminéralisation de la surface des dents, tout en repoussant les bactéries buccales¹.

La fluoration de l'eau potable (FEP) est le processus de surveillance et d'ajustement du niveau de fluorure dans l'eau potable au niveau optimal pour la prévention de la carie dentaire. La fluoration de l'eau a joué un rôle important dans la réduction globale des caries dentaires partout dans le monde, et plusieurs collectivités du monde entier ont accès à la FEP. Le Centre for Disease Control des États-Unis considère la FEP comme étant l'une des plus grandes réalisations de santé publique du 20^e siècle².

La FEP est la méthode la plus efficace et la plus équitable pour fournir le fluorure à la population. Cette intervention préventive axée sur la population contribue à l'équité en matière de santé buccodentaire, peu importe les déterminants sociaux de la santé courants comme l'âge, le niveau d'éducation, le revenu et l'accès à des soins dentaires professionnels. Plusieurs rapports indiquent que la FEP offre d'importants retours sur l'investissement qui augmentent en fonction de la taille de la population de la collectivité, avec un bénéfice annuel par habitant variant de 5,49 \$ à 93,19 \$³ par dollar investi.

En outre, la FEP est appuyée par les principaux organismes de santé publique du monde, notamment l'Organisation mondiale de la santé, l'Association dentaire canadienne, et l'Agence de santé publique du Canada (ASPC). Le dentiste en chef du Canada et l'administrateur en chef de la santé publique du Canada [ont co-signé l'énoncé de position de l'ASPC sur la FEP](#). Du point de vue de la santé publique, la FEP est associée à une réduction d'environ 25 % de la carie dentaire chez les enfants et les adultes⁴. Au Canada, la concentration de fluorure recommandée pour la prévention de la carie (qu'on appelle le niveau optimal) est de 0,7 milligramme/litre (mg/L)^{5,6,7} ou 0,7 partie par million (ppm).

En 2017, environ 13,9 millions de Canadiens (38,7 %) ⁸ avaient accès à la FEP par un réseau d'alimentation en eau potable, laissant la majorité des Canadiens sans l'avantage de la protection contre les caries associée à l'eau potable fluorée. En 2022, c'est autour de 14,4 millions de Canadiens (38,8 %) qui bénéficient de l'eau potable fluorée.

Malgré des politiques solides et l'appui des scientifiques, un certain nombre de municipalités ont cessé la FEP depuis 2017 (voir le tableau 4). Les motifs pour cesser la FEP varient d'un gouvernement à l'autre et peuvent être influencés par différents facteurs, incluant les préoccupations des collectivités liées aux effets présumés sur la santé⁹ et les aspects techniques/financiers considérés comme étant reliés à la distribution du fluorure. L'abandon de la FEP dans certaines collectivités et la répartition relative de la population dans les régions sans réseau d'alimentation en eau fluorée ont une incidence sur le pourcentage de la population ayant actuellement accès à la fluoration de l'eau. Ainsi, le tableau 5 montre que, malgré l'augmentation de la population du pays et la légère hausse des estimations de la FEP dans la plupart des provinces et des territoires, l'estimation globale de la FEP à l'échelle du Canada est restée relativement stable depuis 2017.

Pour documenter la situation dans une optique nationale, le Bureau du dentiste en chef du Canada (BDCC), en collaboration étroite avec le Groupe de travail

fédéral-provincial-territorial des directeurs dentaires (GTFPTDD) et le Réseau dentaire fédéral (RDF), a assumé un rôle de leadership pour mettre à jour périodiquement les données concernant l'état de la FEP dans l'ensemble du Canada. Le BDCC a entrepris cet exercice en 2007, en 2012, en 2017 et en 2022. En plus d'estimer l'accès de la population à des niveaux optimaux de fluorure par l'approvisionnement en eau potable, la mise à jour de 2017 comprenait également l'accès de la population à des réserves d'eau de puits à présence naturelle de fluorure et des estimations de l'accès à l'eau potable fluorée dans les collectivités autochtones. L'ajout à ce rapport de 2022 est la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les bases des Forces canadiennes de la Défense nationale en 2017.

Notes sur la méthodologie

Les membres du GTFPTDD ont fourni des données concernant l'état de la FEP dans leur province ou leur territoire respectif. Ils ont recueilli les renseignements auprès de leur ministère provincial ou territorial de l'Environnement ou de la Santé.

Les estimations provinciales ou territoriales pour la couverture de la FEP s'appuient sur le pourcentage de la population totale qui a accès à la FEP. Dans la plupart des cas, les données fournies datent de 2021. Par conséquent, les populations totales des provinces et des territoires ont été déterminées d'après les données du recensement de 2021¹⁰. Les données sur la couverture de la FEP ont été fournies, tel que susmentionné, par les ministères provinciaux et territoriaux de l'Environnement ou de la Santé par l'entremise de leurs représentants respectifs au sein du GTFPTDD, ainsi que par la représentante du ministère de la Défense nationale du RDF. Une des limites de ce rapport est qu'il existe des écarts entre les provinces et territoires et les Forces armées canadiennes (FAC) concernant les périodes de collecte des données (à tout moment entre 2017 et 2022).

Étant donné les différences entre les systèmes de déclaration de chaque province et territoire, on a aussi observé des variations dans la qualité des données et dans le niveau de détail et d'exhaustivité des renseignements. Bien qu'un certain nombre de provinces et de territoires aient fourni des renseignements sur toutes les collectivités, notamment

des données sur les réseaux d'alimentation en eau fluorée et les puits à présence naturelle de fluorure, d'autres ont exclusivement fourni des renseignements sur les collectivités dont l'eau était fluorée. En outre, plusieurs provinces et territoires ont eu de la difficulté à obtenir des données sur la FEP parce que leurs ressources avaient été détournées pour soutenir l'intervention du Canada face à la pandémie de COVID-19.

La collecte des données liées aux réserves d'eau de puits à présence naturelle de fluorure a également posé quelques difficultés : les données étaient incomplètes pour un certain nombre de provinces et de territoires, parce que ce type de données n'a pas été recueilli dans le passé.

Un degré de complexité supplémentaire a été relevé au moment d'estimer la population provinciale/territoriale ayant accès à de l'eau de puits à présence naturelle de fluorure. De nombreux puits sont situés sur des propriétés privées, qui échappent à la surveillance par les gouvernements municipaux, provinciaux-territoriaux et fédéral. Cette situation était particulièrement vraie pour les collectivités éloignées et rurales.

Le niveau de fluorure présent à l'état naturel dans l'eau de puits est généralement inconnu, de sorte qu'il est difficile de déterminer si les résidents bénéficiaient d'une exposition à un niveau optimal de fluorure à partir de cette source. De plus, certaines collectivités étaient desservies par plus d'une source d'eau de puits à différentes périodes, ce qui a pu entraîner dans certaines collectivités une distribution intermittente d'eau fluorée.

La situation actuelle de la FEP dans les collectivités autochtones de l'ensemble des provinces a été fournie par Services aux Autochtones Canada, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Division de la santé environnementale et publique (données de 2022). Les données sur la population vivant dans les collectivités autochtones territoriales ont été fournies par leurs représentants respectifs au sein du GTFPTDD ou proviennent des données du recensement de 2021 de Statistique Canada¹¹.

Résultats

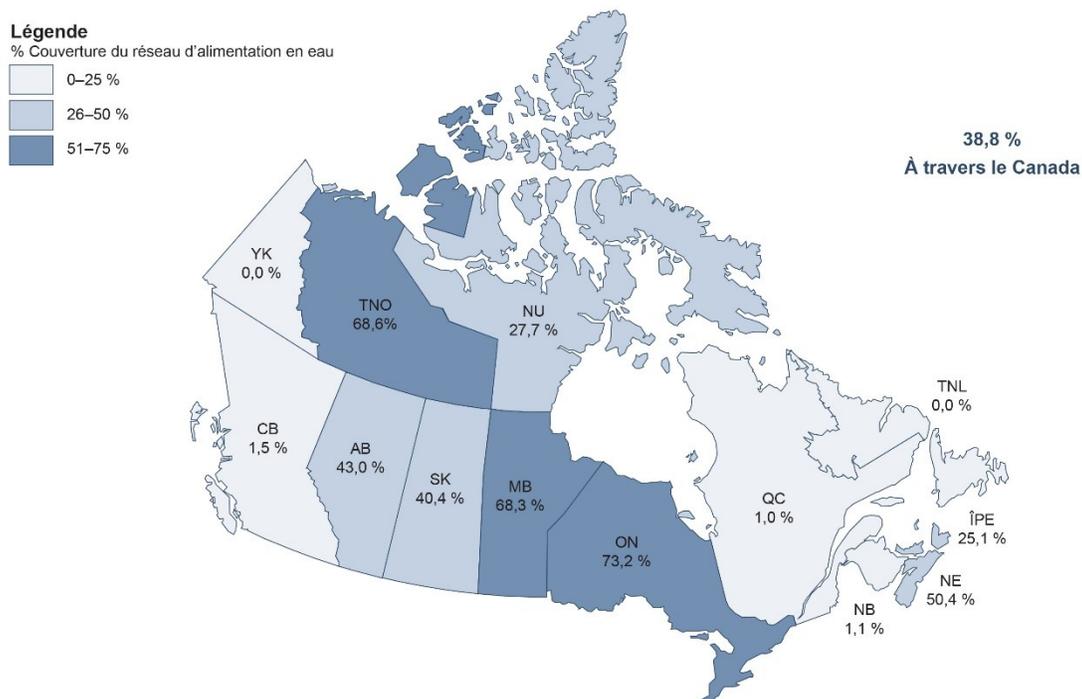
Le présent rapport comprend sept tableaux et une figure :

- Le tableau 1 présente les estimations provinciales et territoriales de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée en 2022.
- La figure 1 présente les estimations provinciales et territoriales de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée au Canada en 2022.
- Le tableau 2 présente les estimations provinciales et territoriales de la couverture des puits à présence naturelle de fluorure en 2022.
- Le tableau 3 présente les estimations provinciales et territoriales de la couverture totale des réseaux d'alimentation en eau fluorée en 2022.
- Le tableau 4 compare les changements observés entre 2017 et 2022 dans l'état de la fluoration de l'eau potable.
- Le tableau 5 présente l'évolution des estimations provinciales et territoriales de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée en 2007, en 2012, en 2017 et en 2022.
- Le tableau 6a présente les estimations de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones par province en 2022.
- Le tableau 6b présente les estimations de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones par territoire en 2022.
- Le tableau 7 présente l'état de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les bases des Forces canadiennes (BFC) de la Défense nationale en 2017.

Tableau 1 : Estimations provinciales et territoriales de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée en 2022

Province/territoire	Population totale ¹²	Population ayant accès à la fluoration de l'eau	Population sans accès à la fluoration de l'eau	Pourcentage ayant accès à la fluoration de l'eau	Pourcentage sans accès à la fluoration de l'eau
Colombie-Britannique	5 000 879	75 375	4 925 504	1,5 %	98,5 %
Alberta	4 262 635	1 833 354	2 429 281	43,0 %	57,0 %
Saskatchewan	1 132 505	457 086	675 419	40,4 %	59,6 %
Manitoba	1 342 153	917 196	424 957	68,3 %	31,7 %
Ontario	14 223 942	10 415 380	3 808 562	73,2 %	26,8 %
Québec	8 501 833	87 349	8 414 484	1,0 %	99,0 %
Nouveau-Brunswick	775 610	8 585	767 025	1,1 %	98,9 %
Nouvelle-Écosse	969 383	488 160	481 223	50,4 %	49,6 %
Île-du-Prince-Édouard	154 331	38 809	115 522	25,1 %	74,9 %
Terre-Neuve-et-Labrador	510 550	0	510 550	0,0 %	100,0 %
Nunavut	36 858	10 195	26 663	27,7 %	72,3 %
Territoires du Nord-Ouest	41 070	28 179	12 891	68,6 %	31,4 %
Yukon	40 232	0	40 232	0,0 %	100,0 %
Canada	36 991 981	14 359 668	22 632 313	38,8 %	61,2 %

Figure 1 : Couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée au Canada en 2022



Cette carte des estimations provinciales et territoriales de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée au Canada (2022) s'appuie sur les données présentées dans le tableau 1. La carte ne tient pas compte des estimations de la couverture des puits, car le niveau de fluorure présent à l'état naturel dans l'eau de puits est généralement inconnu. Par conséquent, l'accent est mis sur les réseaux d'alimentation en eau fluorée qui offrent à la population un **niveau optimal de fluorure pour prévenir la carie dentaire**.

**Tableau 2 : Estimations provinciales et territoriales de la couverture des puits
à présence naturelle de fluorure en 2022**

Province/territoire	Population totale ¹³	Population ayant accès à du fluorure présent à l'état naturel dans l'eau de puits ¹⁴	Population sans accès à du fluorure présent à l'état naturel dans l'eau de puits	Pourcentage ayant accès à du fluorure présent à l'état naturel dans l'eau de puits	Pourcentage sans accès à du fluorure présent à l'état naturel dans l'eau de puits
Colombie-Britannique	5 000 879	Inconnue	Inconnue	Inconnu	Inconnu
Alberta	4 262 635	40 798	4 221 837	1,0 %	99,0 %
Saskatchewan	1 132 505	6 506	1 125 999	0,6 %	99,4 %
Manitoba	1 342 153	Inconnue	Inconnue	Inconnu	Inconnu
Ontario	14 223 942	203 935	14 020 007	1,4 %	98,6 %
Québec	8 501 833	Inconnue	Inconnue	Inconnu	Inconnu
Nouveau-Brunswick	775 610	64 472	711 138	8,3 %	91,7 %
Nouvelle-Écosse	969 383	Inconnue	Inconnue	Inconnu	Inconnu
Île-du-Prince-Édouard	154 331	0	154 331	0,0 %	100,0 %
Terre-Neuve-et-Labrador	510 550	856	509 694	0,2 %	99,8 %
Nunavut	36 858	Inconnue	Inconnue	Inconnu	Inconnu
Territoires du Nord-Ouest	41 070	1 178	39 892	2,9 %	97,1 %
Yukon	40 232	40 232	0	100,0 %	0,0 %

Tableau 3 : Estimations provinciales et territoriales de la couverture totale des réseaux d'alimentation en eau fluorée en 2022

Province/territoire	Population totale ¹⁵	Population ayant accès à la fluoration de l'eau	Population sans accès à la fluoration de l'eau	Pourcentage ayant accès à la fluoration de l'eau	Pourcentage sans accès à la fluoration de l'eau
Colombie-Britannique	5 000 879	75 375	4 925 504	1,5 %	98,5 %
Alberta	4 262 635	1 874 152	2 388 483	44,0 %	56,0 %
Saskatchewan	1 132 505	463 592	668 913	40,9 %	59,1 %
Manitoba	1 342 153	917 196	424 957	68,3 %	31,7 %
Ontario	14 223 942	10 619 315	3 604 627	74,7 %	25,3 %
Québec	8 501 833	87 349	8 414 484	1,0 %	99,0 %
Nouveau-Brunswick	775 610	73 057	702 553	9,4 %	90,6 %
Nouvelle-Écosse	969 383	488 160	481 223	50,4 %	49,6 %
Île-du-Prince-Édouard	154 331	38 809	115 522	25,1 %	74,9 %
Terre-Neuve-et-Labrador	510 550	856	509 694	0,2 %	99,8 %
Nunavut	36 858	10 195	26 663	27,7 %	72,3 %
Territoires du Nord-Ouest	41 070	29 357	11 713	71,5 %	28,5 %
Yukon	40 232	40 232	0	100,0 %	0,0 %
Canada	36 991 981	14 717 645	22 274 336	39,8 %	60,2 %

Tableau 4 : Changements observés entre 2017 et 2022 dans l'état de la fluoration de l'eau potable

Province/territoire	Explication des changements ¹⁶ survenus depuis le rapport sur la FEP de 2012
Colombie-Britannique	Aucun changement depuis 2017.
Alberta	Au moment de la rédaction du présent document, aucun changement dans l'état de la FEP n'avait été signalé depuis 2017. Toutefois, Calgary prévoit rétablir la FEP vers la fin de 2022.
Saskatchewan	Depuis 2017, 10 nouvelles collectivités (Alvena, Carnduff, Duval, Macoun, McTaggart, Outlook, Shields, St. Gregor, Thode et Tisdale) ont commencé la FEP et 7 collectivités (Baildon Colony, Beatty, Caronport, Elstow, Moose Jaw, Mortlach et Naicam) l'ont cessée.
Manitoba	Hartney (2018), Rivers (2018), Benito (2019) et Treherne (2021) ont cessé la fluoration.
Ontario	En janvier 2022, Windsor, Tecumseh et LaSalle ont rétabli la fluoration de l'eau potable pour la première fois depuis 2013. La croissance démographique pourrait être responsable d'une partie ou de la totalité de la variation de la population ayant accès à la fluoration de l'eau. L'estimation de 2021 concernant le fluorure présent à l'état naturel tenait compte de la population desservie par les réseaux d'eau potable où la concentration de fluorure était supérieure à 0,5 ug/L. Bien que le seuil soit resté le même, la différence entre 2017 et 2022 est attribuée à la nouvelle méthodologie utilisée pour estimer la couverture par le fluorure présent à l'état naturel.
Québec	Châteauguay et St-Romuald ont cessé la fluoration en 2019 et 2020, respectivement.
Nouveau-Brunswick	Aucun changement depuis 2017.
Nouvelle-Écosse	Inconnu.
Île-du-Prince-Édouard	Augmentation générale de la population de la province et du nombre de personnes habitant à Charlottetown – seule agglomération de l'Île-du-Prince-Édouard à avoir accès à la fluoration de l'eau.

Tableau 4 : Changements observés entre 2017 et 2022 dans l'état de la fluoration de l'eau potable

Province/territoire	Explication des changements ¹⁶ survenus depuis le rapport sur la FEP de 2012
Terre-Neuve-et-Labrador	Il n'existe aucun programme municipal de fluoration.
Nunavut	Rankin Inlet a temporairement cessé la fluoration en 2017 à cause de problèmes allégués concernant la sécurité des travailleurs en 2016. Toutefois, la fluoration de l'eau potable n'a pas été rétablie depuis ce temps.
Territoires du Nord-Ouest	La FEP n'a été étendue à aucune nouvelle collectivité des Territoires du Nord-Ouest depuis 2017, et aucune collectivité n'a cessé la FEP. La collectivité de Wrigley a abandonné l'eau de puits (qui contenant du fluorure présent à l'état naturel, mais pas à un niveau optimal), mais son nouveau réseau n'utilise pas la fluoration de l'eau. Les variations des nombres sont dues à l'évolution de la population des Territoires du Nord-Ouest.
Yukon	L'ensemble de la population a accès à des puits à présence naturelle de fluorure. Aucun changement depuis 2017.

Tableau 5 : Évolution des estimations provinciales et territoriales de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée en 2007, en 2012, en 2017 et en 2022

Province/territoire ¹⁷	2007	2012	2017	2022
Colombie-Britannique	3,9 %	2,7 %	1,2 %	1,5 %
Alberta	74,6 %	43,3 %	42,4 %	43,0 %
Saskatchewan	31,7 %	36,7 %	39,6 %	40,4 %
Manitoba	73,2 %	75,3 %	69,0 %	68,3 %
Ontario	70,3 %	67,3 %	71,1 %	73,2 %
Québec	6,9 %	3,4 %	2,5 %	1,0 %
Nouveau-Brunswick	19,1 %	10,7 %	1,2 %	1,1 %
Nouvelle-Écosse	44,8 %	49,6 %	46,9 %	50,4 %
Île-du-Prince-Édouard	23,4 %	24,7 %	24,2 %	25,1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	3,5 %	1,5 %	1,5 %	0,0 %
Nunavut	7,1 %	35,7 %	28,8 %	27,7 %
Territoires du Nord-Ouest	53,8 %	61,1 %	64,9 %	68,6 %
Yukon	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Canada	42,6 %	37,4 %	38,7 %	38,8 %

Tableau 6a : Estimations de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones par province en 2022

Province	Collectivités autochtones ayant accès à la fluoration de l'eau : population	Population des collectivités autochtones ¹⁸	Pourcentage ayant accès à la fluoration de l'eau
Colombie-Britannique	(aucune)	50 405	0,0 %
Alberta	Nation crie d'Enoch : 1 825	42 285	11,1 %
	Première nation de Paul : 1 001		
	Alexander : 1 082		
	Alexis : 770		
Saskatchewan	Première nation Muskoday : 700	53 900	2,5 %
	Première nation One Arrow : 671		
Manitoba	Dakota Tipi : 226	61 100	1,3 %
	Roseau River : 564		
Ontario	Aamjiwnaang : 648	48 960	1,3 %
Québec	(aucune)	37 360	0,0 %
Nouveau-Brunswick	Oromocto : 295	7 725	3,8 %
Nouvelle-Écosse	Millbrook : 921	9 665	20,9 %
	Membertou : 1 103		
Île-du-Prince-Édouard	(aucune)	505	0,0 %
Terre-Neuve-et-Labrador	(aucune)	2 600	0,0 %

Les données démographiques présentées dans le tableau 6a pourraient constituer une surestimation de la réalité pour certaines collectivités autochtones. Par exemple, certaines résidences dans les collectivités autochtones desservies par un réseau d'alimentation en eau fluorée pourraient avoir leur propre puits. Inversement, dans certains cas, la collectivité a conclu des ententes de transferts de services municipaux, mais la population desservie par un réseau d'alimentation en eau fluorée est inférieure à la population totale de la collectivité autochtone. Les Premières Nations de Sipekne'katik (en Nouvelle-Écosse) et des Innus Mushuau (à Terre-Neuve-et-Labrador) sont toutes deux desservies par des réseaux communautaires d'approvisionnement en eau qui sont détenus et exploités par la collectivité et situées sur leurs terres; leur fluorure est présent à l'état naturel dans les eaux souterraines. Par conséquent, ces deux collectivités autochtones ont été exclues du tableau 6a, qui présente les estimations de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones par province.

Le tableau 6b présente les estimations de l'accès aux réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Tableau 6b : Estimations de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les collectivités autochtones par province en 2022

Territoire	Collectivités autochtones ayant accès à la fluoration de l'eau : population	Population des collectivités autochtones ¹⁹ (2022)	Pourcentage ayant accès à la fluoration de l'eau
Nunavut	Iqaluit : 7 429	31 390	32,8 %
	Arviat : 2 864		
Territoires du Nord-Ouest ²⁰	Yellowknife : 5 133	20 035	42,7 %
	Inuvik : 2 077		
	Fort Smith : 1 349		
Yukon	(aucune)	8 810	0,0 %

On ne trouve aucune réserve comme telle au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Par conséquent, ils n'ont pas été inclus dans le tableau 6a. Nous avons donc fourni pour ces trois territoires des estimations de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée sous forme de pourcentage de la population totale des collectivités autochtones de chaque territoire qui était desservie par un réseau d'alimentation en eau fluorée (tableau 6b).

Tableau 7 : État de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les bases des Forces canadiennes (BFC) de la Défense nationale en 2017

Nom de la base des FAC (31 bases au total)	Fluorure présent à l'état naturel	Eau traitée au fluorure	Niveau de fluorure inconnu
3 ^e Escadre Bagotville	Oui	S/O	S/O
16 ^e Escadre/BFC Borden	Oui	S/O	S/O
19 ^e Escadre Comox	Oui	S/O	S/O
4 ^e Escadre Cold Lake	S/O	Oui	S/O
BFC Edmonton	S/O	Oui	S/O
BFC Esquimalt	S/O	S/O	Oui
BFC Gagetown	S/O	Oui	S/O
9 ^e Escadre Gander	S/O	S/O	Oui
5 ^e Escadre Goose Bay	S/O	Oui	S/O
14 ^e Escadre Greenwood	S/O	S/O	Oui
BFC Halifax	S/O	Oui	S/O
1 ^{re} Escadre/BFC Kingston	S/O	S/O	Oui
BFC Leitrim	S/O	Oui	S/O
BFC Montréal	S/O	S/O	Oui
15 ^e Escadre Moose Jaw	S/O	Oui	S/O
QGDN	S/O	Oui	S/O
22 ^e Escadre North Bay	S/O	S/O	Oui
BFC Petawawa	S/O	Oui	S/O

Tableau 7 : État de la couverture des réseaux d'alimentation en eau fluorée dans les bases des Forces canadiennes (BFC) de la Défense nationale en 2017

Nom de la base des FAC (31 bases au total)	Fluorure présent à l'état naturel	Eau traitée au fluorure	Niveau de fluorure inconnu
BFC Shilo	S/O	Oui	S/O
BFC Suffield	Oui	S/O	S/O
BFC St John's	S/O	S/O	Oui
8 ^e Escadre Trenton	S/O	Oui	S/O
BFC Valcartier	S/O	S/O	Oui
BFC Wainwright	S/O	S/O	Oui
1 DAC Winnipeg	S/O	Oui	S/O
QGSNFC Yellowknife	S/O	Oui	S/O
SFC Alert	S/O	S/O	Oui
CI SAFT Aldershot	S/O	Oui	S/O
CI SCFT Meaford	S/O	S/O	Oui
BFC Toronto	S/O	Oui	S/O
BFC Saint-Jean	S/O	S/O	Oui

Bien que l'établissement du nombre de militaires des FAC affectés à chaque base aiderait à estimer l'accès aux réseaux d'alimentation en eau fluorée dans l'ensemble des bases des FAC, ces points de données constitueraient d'importantes surestimations, car la majorité des militaires des FAC habitent à l'extérieur des bases, dans les collectivités avoisinantes. C'est pourquoi le tableau 7 présente l'état de la fluoration (eau traitée au fluorure, fluorure présent à l'état naturel, niveau de fluorure inconnu) dans chaque base

des FAC du Canada. Cette évaluation s'appuie sur un examen mené par les FAC en 2017 sur les sources d'eau potable de chaque base, y compris la présence et l'utilisation de stations de traitement de l'eau et la mise en place d'activités d'analyse et de surveillance du fluorure.

¹ MMWR Recomm Rep. 2001 Aug 17;50(RR-14):1-42.
<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/11521913/>

² Public Health Rep. 2015 Jul-Aug;130(4):296-98.
<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/26346489>

³ Ran, T. & Chattopadhyay, S.K & CPSTF (2015). Economic Evaluation of Community Water Fluoridation. A Community Guide Systematic Review. Am J Prev Med 2015. In press; Tchouaket, E. & al (2013). The economic value of Quebec's water fluoridation program. Journal of Public Health. June 2013; 21 (6): 523-533; CDC (2013). Costs Saving of Community Water Fluoridation. <http://www.cdc.gov/fluoridation/factsheets/cost.htm>; Griffin, S O, Jones, K and Tomar, S L. (2001). An economic evaluation of community water fluoridation. J Public Health Dent 2001; 61(2): 78-86.

⁴ CDC (2015) Community Water Fluoridation. <http://www.cdc.gov/fluoridation/>; Tchouaket, E. & al (2013). The economic value of Quebec's water fluoridation. Journal of Public Health. June 2013; 21 (6): 523-533; Rugg-Gunn. AJ & Do, L. (2012). Effectiveness of water fluoridation in caries prevention. Community Dent Oral Epidemiol. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/22998306>. 2012 Oct; 40 suppl. 2:55-64.; Griffin SO, Regnier E, Griffin PM, Huntley V. (2007). Effectiveness of fluoride in preventing caries in adults. J Dent Res. 2007;86(5):410-415

⁵ Public Health Rep. 2015 Jul-Aug;130(4):318-31.
<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/26346489>

⁶ Santé Canada (2011). Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada : document technique – fluorure. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/recommandations-pour-qualite-eau-potable-canada-document-technique-fluorure.html>

⁷ Santé Canada (2007). Observations et recommandations du groupe d'experts sur le fluorure (janvier 2007). <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/rapports-publications/qualite-eau/observations-recommandations-groupe-experts-fluorure-janvier-2007.html>

⁸ ASPC. L'état de la fluoration de l'eau potable au Canada – rapport de 2017

⁹ Les recherches et les études réalisées au fil des décennies par des organismes reconnus ont permis d'établir que, au Canada, la fluorose dentaire est le seul risque documenté. Cette affection résulte d'une trop grande ingestion de fluor par un enfant de moins de 6 ans pendant la période de développement des dents. Dans sa forme la plus commune, la fluorose est très légère et peut modifier l'apparence de l'émail des dents et causer l'apparition de petites taches blanches sur les dents. Cet effet n'est généralement pas perceptible et ne compromet pas l'apparence ou la fonction globale des dents.

¹⁰ Avec trois exceptions : la Saskatchewan, car les données fournies datent d'un rapport de 2019 sur la population couverte par l'assurance maladie; l'Alberta, car les données ont été fournies par le ministère albertain des Affaires municipales, qui s'est appuyé sur les données du recensement de la population de 2019, et par quelques municipalités qui ont utilisé les données du recensement de 2017 ou 2018; et les Territoires du Nord-Ouest, car les données provenaient des estimations de la population de 2021, qui comprennent des ventilations détaillées par collectivité.

¹¹ Il faut prendre note que la situation est différente au Nunavut, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, où l'on ne trouve aucune réserve autochtone comme telle.

¹² Source : Données du recensement de 2021 de Statistique Canada - avec trois exceptions : la Saskatchewan, car les données fournies datent d'un rapport de 2019 sur la population couverte par l'assurance maladie; l'Alberta, car les données ont été fournies par le ministère albertain des Affaires municipales, qui s'est appuyé sur les données du recensement de la population de 2019, et par quelques municipalités qui ont utilisé les données du recensement de 2017 ou 2018; et les Territoires du Nord-Ouest, car les données provenaient des estimations de la population de 2021, qui comprennent des ventilations détaillées par collectivité.

¹³ Source : Données du recensement de 2021 de Statistique Canada - avec trois exceptions : la Saskatchewan, car les données fournies datent d'un rapport de 2019 sur la population couverte par l'assurance maladie; l'Alberta, car les données ont été fournies par le ministère albertain des Affaires municipales, qui s'est appuyé sur les données du recensement de la population de 2019, et par quelques municipalités qui ont utilisé les données du recensement de 2017 ou 2018; et les Territoires du Nord-Ouest, car les données provenaient des estimations de la population de 2021, qui comprennent des ventilations détaillées par collectivité.

¹⁴ La plupart des autorités provinciales et territoriales n'ont pas été en mesure d'estimer ni de fournir des données détaillées sur les concentrations de fluorure présent à l'état naturel dans l'eau de puits.

¹⁵ Source : Données du recensement de 2021 de Statistique Canada - avec trois exceptions : la Saskatchewan, car les données fournies datent d'un rapport de 2019 sur la population couverte par l'assurance maladie; l'Alberta, car les données ont été fournies par le ministère albertain des Affaires municipales, qui s'est appuyé sur les données du recensement de la population de 2019, et par quelques municipalités qui ont utilisé les données du recensement de 2017 ou 2018; et les Territoires du Nord-Ouest, car les données provenaient des estimations de la population de 2021, qui comprennent des ventilations détaillées par collectivité.

¹⁶ Les dates entre parenthèses à côté du nom des municipalités indiquent l'année de l'abandon, du début ou du rétablissement de la FEP.

¹⁷ Bien qu'au final, la FEP ait été mise en place dans seulement une collectivité de plus qu'en 2017, le pourcentage global de personnes ayant accès à la FEP en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les Territoires du Nord-Ouest a augmenté entre 2017 et 2022 (figure 5). Ces changements pourraient s'expliquer par la croissance démographique dans certaines régions ayant accès à la fluoration de l'eau, par le nombre de personnes ayant déménagé dans une province ou un territoire comptant des réseaux municipaux qui ajoutent du fluorure dans l'eau potable, et/ou par la modification des méthodes utilisées pour la collecte des données et les calculs depuis 2017.

¹⁸ Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0267-01 : Membre d'une Première Nation ou bande indienne par résidence dans une réserve ou hors réserve.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810026701>

¹⁹ Statistique Canada. (2022). (tableau). *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. Produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Publié le 26 octobre 2022. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (dernière consultation : 1^{er} novembre 2022).

²⁰ Des estimations de la population de 2021 ont été utilisées pour les Territoires du Nord-Ouest. Ces estimations comprennent des ventilations détaillées des collectivités autochtones ayant accès à la fluoration de l'eau (Yellowknife, Inuvik et Fort Smith).